

# Variant du Covid-19 à Caen et Douvres : 3 lycées et 2 collèges doivent fermer une classe

La Préfecture du Calvados fait fermer des classes dans plusieurs établissements à Caen et Douvres en cette mi-février 2021. Des cas de variant du Covid-19 ont été découverts.



La préfecture du Calvados fait fermer des classes dans 5 établissements scolaires à Caen et à Douvres-la-Délivrande, à cause de la découverte de cas du variant du Covid-19 chez des élèves.

"En raison du nombre de cas révélés et considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la transmission du virus, il a été décidé, par arrêté préfectoral, de suspendre l'accueil des élèves dans les classes suivantes jusqu'au mardi 16 février 2021 inclus". C'est par ces mots que la préfecture du Calvados a communiqué dans la soirée, vendredi 12 février 2021. Les communes de Caen et Douvres-la-Délivrande sont directement concernées.

[Des spectateurs en VIP à Caen-PSG brisent le huis-clos, qui a le droit d'assister au match ?](#)

## Cinq établissements concernés

Des élèves scolarisés dans plusieurs établissements ont été testés positifs à un variant du Covid-19. "Un variant qui fait l'objet d'une vigilance particulière", fait savoir la préfecture. Les classes des établissements suivants sont directement concernées par cette décision de fermeture. Dans chacun d'elle, un élève a été testé comme porteur du variant :

Lycée Malherbe à Caen : CPGE Lettres (K1) ; Lycée Camille Claudel à Caen : classe de terminale bac pro "Accompagnement, soins et services à la personne ; Collège Pasteur à Caen : classe de 5e C Collège Saint-Pierre Lébisey à Caen : classe de 6e Ravel Lycée Notre-Dame-de-Nazareth à Douvres-la-Délivrande : classe de seconde professionnelle Hôtellerie restauration

[Plusieurs cas de Covid-19 dans une école au Nord de Caen : l'établissement ferme](#)

Retour en classe : tous les élèves devront présenter un test PCR négatif

Selon le protocole sanitaire en vigueur, il est prévu que les cours soient suspendus pendant sept jours à partir du dernier jour de présence en classe d'un élève positif au variant. Dans les cas présents, "du 9 au 16 février inclus", précise la préfecture. Les autres élèves de la classe touchée pourront retrouver les bancs de leur classe à partir du mercredi 17 février, "à la condition de présenter un test PCR négatif", précisent les services de l'Etat.

Quant aux élèves positifs au variant, ils devront patienter un peu plus longtemps. Ils doivent restés isolés 10 jours, soit jusqu'au vendredi 19 février inclus. Eux aussi devront présenter un test PCR négatif. En attendant, les cours seront assuré en distanciel.